

UNITE : UN PROGRAMME UNE TACTIQUE

Le 5 janvier, la C.G.T. a demandé par lettre aux diverses centrales une rencontre pour une action commune pour les revendications de travailleurs.

F.O. n'a pas répondu. La C.F.T.C. a déclaré que l'unité d'action serait envisagée par chaque fédération sur des mots d'ordre précis, en cas de besoin. La Fédération de l'Education Nationale répond en faisant dépendre l'unité d'action et d'éventuelles rencontres, d'un accord pour l'unité organique sur les bases définies par le Mouvement pour un Syndicalisme Démocratique et Uni.

Depuis, avons-nous progressé vers l'unité? Des manifestations ont eu lieu dans diverses corporations et entreprises d'un commun accord entre les différents syndicats ou fédérations intéressés. Cependant, cela est dû bien plus à la réaction contre le front unique du patronat et sa politique, qu'à l'effet des lettres de la C.G.T.

Cette unité d'action demain s'achèvera, la pression des masses retombant et les dirigeants réformistes, C.F.T.C., pourront de nouveau pratiquer leur politique de collaboration de classe.

Cependant la classe ouvrière sait fort bien que les relatifs succès qu'elle peut enregistrer ici ou là seront très rapidement remis en cause si une unité durable ne se forge pas. Or, pour que les adhérents et les sympathisants des centrales syndicales autres que la C.G.T. contraignent leur direction à l'unité, il faudrait qu'ils aient de puissantes raisons de le faire.

POUR L'UNITE D'ACTION ET L'UNITE ORGANIQUE: IL FAUT UN PROGRAMME

Pour parvenir à ce que la C.G.T. entraîne dans l'action pour les revendications et l'unité de larges masses, il faut un programme revendicatif mobilisateur. Rien de tel ne figure dans les lettres adressées aux autres directions syndicales par la C.G.T. Tout se passe comme si celle-ci espérait les convaincre de la nécessité de l'unité et, pour ne pas entraver cette compréhension, laissait en blanc les revendications.

En réalité ces lettres n'auraient de sens que si elles avaient pour objectif de donner naissance à un large courant unitaire. Cela est possible non sur la base d'un souhait pieux mais en s'adressant largement au prolétariat, aux organisations syndicales de haut en bas, pour la lutte en commun sur des revendications précises, clairement formulées et chiffrées, avec l'objectif affirmé d'un front unique ouvrier permanent — une seule centrale syndicale — avec la perspective d'une lutte générale contre l'actuel système.

Comment préparer un tel programme? Bien sûr, évidemment, en partant des revendications défendues dans chaque entreprise, mais en les rassemblant et en les généralisant. Et non pas en appliquant une tactique d'effritement des luttes, de maintien volontaire des revendications au niveau de chaque usine, voire de chaque atelier.

Que faudrait-il faire?

Les travailleurs sont atteints par le chômage dans telle usine, il faut mettre en avant sur le plan de cette usine des mots d'ordre tels que:

- pas de licenciements;
- pas de diminution des salaires;
- égalité des horaires pour tous.

Mais une telle lutte, pour être efficace, doit rapidement être menée à l'échelle nationale. On pourrait ainsi, sur le plan confédéral, revendiquer un maximum de travail de 40 ou 45 heures par exemple sans diminution de salaires.

Le patron objecte que les finances de l'entreprise ne lui permettent pas de maintenir les salaires? Il faut répondre: ouvrez vos livres de comptes, présentez les commandes. Et comme un tel contrôle ne peut se faire véritablement qu'avec une indication dans l'ensemble de la corporation, de l'économie même, il faut exiger le contrôle ouvrier sur les entreprises et les banques.

Les trusts se refusent à mener une politique économique favorable à la majorité du pays, camouflent des profits et surprofits extorqués aux travailleurs: nationalisation des trusts sous contrôle ouvrier.

Mais le contrôle ouvrier et la nationalisation ne suffisent pas pour mettre l'économie au service de la classe ouvrière et des masses travailleuses; il faut pour cela un gouvernement des travailleurs.

Voilà, à partir d'un exemple, comment l'on doit aller des situations particulières pour aboutir à des revendications générales susceptibles d'en-

traîner, non immédiatement, mais à une échéance plus ou moins rapprochée, les travailleurs et, en premier lieu, les secteurs les plus combattifs.

Prenons un autre exemple: le patronat tente de diviser les salaires presque à l'infini, de les rendre propres à chaque usine, à chaque poste de travail. A cela il faut opposer l'idée d'un retour aux catégories des accords Parodi-Croizat, c'est-à-dire M1, M2, OS1, OS2, P1, P2, P3.

Contre les différences de sous-catégories, contre les différences régionales, il faut revendiquer la conclusion de conventions collectives nationales sur les salaires, notamment par branche, comme premier pas vers l'instauration d'un S.M.I.G. correspondant effectivement à la paye d'une manœuvre-balai de la métallurgie parisienne et base de la hiérarchie des salaires.

Aux efforts du patronat pour nous diviser dans l'usine, d'une usine et d'une région à l'autre, il faut opposer des mots d'ordre tendant à l'unification des salaires.

Nous n'avons pas la prétention, quant à nous, de présenter un programme d'ensemble mais simplement de montrer à quelle nécessité il répond et comment il peut être formulé. Il faut l'expérience multiple de larges secteurs de la classe ouvrière pour pouvoir formuler précisément les mots d'ordre nécessaires. Encore faut-il qu'une organisation comme la C.G.T. qui a cette expérience par ses dizaines de milliers de militants ait une direction qui veuille réellement, et non en paroles, susciter et porter le combat à son niveau le plus élevé, au niveau révolutionnaire.

POUR L'UNITE D'ACTION, L'UNITE ORGANIQUE: IL FAUT UNE TACTIQUE

C'est en partant d'une telle proposition faite à l'ensemble des syndicats, des travailleurs, de haut en bas, qu'une véritable campagne d'unité peut être menée. Partir de chaque revendication et de chaque lutte pour montrer qu'elle nécessite, pour aboutir durablement, une revendication, une lutte plus générale, que chaque lutte particulière doit préparer. Utiliser chaque succès pour élargir celui-ci, le faire sortir dans l'agitation quotidienne du cadre étroit de l'usine. Susciter en un mot un profond désir d'action, d'action unie dans la classe ouvrière. Mettre en discussion à chaque niveau, à chaque occasion, ce programme, le modifier si les ouvriers le jugent utile. Et, en parallèle, quotidiennement, inlassablement, poser le problème de l'unité d'action dans l'immédiat et l'unité organique dès que possible.

Que le Parti communiste français qui fait chaque jour révérence devant l'unité appelle ses militants à défendre un tel programme, à appliquer une telle tactique, avec seulement autant de force que, pour les campagnes de signatures autour des appels de Stockholm et autres. Malheureusement, dans les sphères dirigeantes du P.C.F. et de la C.G.T., le problème de l'unité est traité de façon toute publicitaire, sans un effort réel, efficace.

Bien sûr, on parle de nationalisation et de contrôle ouvrier (depuis peu il est vrai), mais sans en faire un thème quotidien d'explication, d'agitation!

Bien sûr, on parle d'unité, mais sans lier celle-ci à des mots d'ordre précis et mobilisateurs parce que correspondant effectivement aux aspirations des secteurs les plus combattifs de la classe et, par là même, de l'ensemble du prolétariat.

On parle d'unité, mais l'on se refuse à admettre de donner d'autres garanties aux centrales minoritaires dans le cadre d'une éventuelle confédération unique que le bon vouloir des majoritaires. Frachon, en 1934, alors que la C.G.T.U. était minoritaire, réclamait le droit de tendance, il lui fut partiellement accordé. De 1944 à 1947, les tendances subsistaient, et « La Vie Ouvrière », « Force Ouvrière », étaient les journaux des principales tendances.

Les militants, les adhérents de F.O., C.F.T.C., F.E.N., désireux de voir l'unité se réaliser, peuvent-ils demander autre chose que le droit de s'exprimer dans des bulletins de tendance syndicale, de présenter des résolutions, de se voir représenter proportionnellement aux voix qu'ils peuvent obtenir et non selon le bon vouloir des majoritaires?

Et, à la demande réactionnaire des réformistes du M.S.U.D. réclamant démagogiquement que les responsabilités syndicales et politiques ne puissent être cumulées, fait écho l'argument étrange dans la bouche de communistes selon lequel la reconnaissance du droit de tendance favoriserait l'affron-

(Suite page 12.)